

**SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT**

Nombre de Membres – En exercice : 32      Présents : 19      Votants : 22

Date de la Convocation : 18/05/2016

**Objet : Délibération n° 16 05. 01 : MARCHÉ AMÉNAGEMENT ROUTIERS ET ANNEXES 2016-2017**

L'an deux mille seize, le vingt-six mai, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, à son siège, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BRIOL Patrick (CAUJAC) – DAVID Guy (CINTEGABELLE) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) – DEMANGE Serge (LE VERNET) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - BEZIAT Denis (VENERQUE) - BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, SIRABELLA Roger (CC Vallée de l'Ariège) - BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude, TISSEIRE Bernard, MUNOZ Floréal (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) Représenté par M. BAYONI Pascal - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) Représenté par M. ZDAN Michel – RIVELLA Alain (GREPIAC) Représenté par M. AZEMA René

Excusés: MM. DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - DIDIER Claude, CHENIN Jean (CCVA) ESTANG Nadia, PARRACHE Sabine (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. DAVID Guy

Monsieur le Président rappelle la délibération du 31/03/2016 par laquelle le programme pool Routier 2016-2018 a été accepté.

Un appel d'offre pour le marché à bon de commande du Pool Routier 2016-2018 sur les années 2016 et 2017 a été lancé le 15/04/2016 publié sur le BOAMP.

La CAO s'est réunie le 13/05/2016 pour l'ouverture des plis et le 26/05/2016 pour effectuer le choix.

C'est l'offre de COLAS Sud-ouest qui est la mieux disante pour un montant minimum de 500 000 € et un montant maximum de 750 000 € pour l'année 2016 et pour un montant maximum de 606 000 € HT pour l'année 2017 s'il y a reconduction en 2017.

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité la proposition du Président et le mandate pour signer le marché avec l'entreprise COLAS Sud-Ouest ainsi que tout document administratif et financier s'y afférent.

Ainsi fait et délibéré, les jour,  
mois et an que dessus

Le Président

ZDAN Michel